



**Termes de référence pour un appel à candidature pour le recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre du volet communautaire du projet Takeda « 2 heures pour sauver la vie »
UNFPA Bénin**

1. Contexte et justification de l'appel

Globalement, chaque jour, 810 femmes meurent de complications obstétricales pendant la grossesse, l'accouchement et immédiatement après la naissance, principalement en Afrique subsaharienne, où l'accès en moins de 2 heures à des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) de qualité est un défi.

Les femmes vivant dans des zones rurales sont celles qui sont plus en danger à cause de l'accès limité aux soins qui sauvent des vies, dû au temps parfois trop long pour atteindre des établissements de santé, à l'absence d'un système de référence fonctionnel et au manque d'informations sur les risques liés à la grossesse et à l'accouchement.

Dans le cadre de ses efforts pour accompagner les pays à réaliser les engagements de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), l'UNFPA a mobilisé des financements additionnels auprès du groupe privé japonais TAKEDA pour 3 Pays de la sous-région que sont le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo, en vue réduire les décès maternels et néonataux évitables.

Le projet, intitulé « **2 Heures pour la Vie : Garantir l'accès à des services de santé maternelle permettant de sauver des vies des mères en moins de 2 heures** » vise à sauver la vie de 518.100 femmes enceintes et 492.500 nouveau-nés en améliorant l'accès aux soins de qualité.

Il s'agit d'un projet régional d'une durée de cinq (5) ans qui couvre trois départements de trois pays : Bénin (Atlantique), Togo (Savanes) et Côte d'Ivoire (Gbêkê). Il offre l'opportunité de mettre en place une stratégie plus complète de prise en charge des complications obstétricales et néonatales. Il s'agira de connecter le réseau des maternités SONU avec les réseaux communautaires existants à l'échelle d'une région sanitaire (le département de l'Atlantique pour le Bénin) et d'organiser des références plus efficaces et rapides.

Les résultats attendus du projet concernent entre autres, le renforcement de l'implication des familles et des communautés dans la qualité des soins en obstétrique, d'où les présents termes de références pour le recrutement d'une ONG en appui à la mise en œuvre des interventions communautaires.

Objectifs du projet :

Objectif principal

L'objectif du projet est d'améliorer la qualité des Soins obstétricaux et néonataux d'urgence dans les formations sanitaires et au niveau communautaire, y compris le last mile dans le département de l'Atlantique

Objectifs intermédiaires

1. Veiller à ce qu'un réseau régional de maternités dans les 3 pays ciblés prodigue des soins obstétricaux et néonataux de qualité, notamment dans la prise en charge des complications obstétricales ou néonatales dans un délai de 2 heures de trajet
2. Renforcer les réseaux communautaires existants dans la région ciblée en les connectant au système de référence régional pour accéder au niveau de soins adéquat dans les 2 heures en cas de complications obstétricales ou néonatales

Stratégies

Trois stratégies permettront d'atteindre les résultats du projet :

1. L'amélioration de la qualité des soins au niveau du réseau des maternités SONU et des autres maternités (soins respectueux centrés sur la personne inclus) avec tout un ensemble d'interventions
2. L'organisation des références aussi bien entre structures sanitaires qu'au niveau communautaire est le troisième point innovant du projet.
3. Le renforcement de la participation communautaire

Résultats attendus

Quatre principaux résultats sont attendus de ce projet :

1. Augmentation de la proportion de femmes enceintes ayant accès à des soins d'urgence innovants et de qualité dans les établissements SONU dans un délai d'une heure
2. Les établissements de santé sont connectés à leur réseau régional de SONU, en utilisant des outils de suivi en temps réel pour référer dans un délai de 2 heures de trajet
3. Les familles et les communautés contribuent à des accouchements et à des références sûres
4. Les familles et les communautés contribuent à la qualité des soins en obstétrique

1.1 Objectifs de l'appel à proposition

L'objectif visé par le présent appel est de recruter une ONG qui travaillera avec l'équipe de la DDS Atlantique et des zones sanitaires pour améliorer l'accès des femmes enceintes à des services de maternité de qualité aux femmes à travers le renforcement de l'implication des familles et des communautés dans la gestion des accouchements et des références sûres et la qualité des soins en obstétrique, et de permettre aux adolescents et aux jeunes de bénéficier desdits services sans contrainte, ni discrimination ni violence grâce entre autres aux mesures suivantes : (a) organisation de la communauté à appuyer la référence et la contre référence communautaires ; (b) organisation des relais communautaires à appuyer la mise en œuvre des SONU communautaires, améliorant ainsi, l'accès des femmes aux services de qualité.

2. Durée du projet

La durée du projet est de cinq ans au plus de 2022 à 2027.

3. Critères de sélection

- Etre une organisation de la société civile (ONG, Associations, réseaux d'organisations, structures confessionnelles etc.) reconnues officiellement
- Mener déjà des activités au niveau communautaires en ce qui concerne la santé maternelle
- Etre engagée pour la couverture des cibles du département ciblé avec prise en compte de la pérennisation
- Avoir eu une bonne capacité de gestion
- Etre orientée vers l'atteinte des résultats
- Avoir une expérience de travail avec le Ministère de la Santé
- Avoir exercé ou en exercice dans le département de l'Atlantique serait un atout.

4. Gestion des projets

L'ONG retenue signera un Mémoire d'Entente (MoU) et un PTA avec l'UNFPA. Les activités contenues dans le projet Takeda seront exercées selon les modalités contenues dans l'accord général de partenariat avec l'UNFPA contenues dans le MoU.

Une micro évaluation de la structure sera réalisée en vue de déterminer ses capacités réelles et les insuffisances nécessitant des renforcements des capacités. La coordination des activités sera réalisée par le ministère de la santé à travers la Direction Départementale de la Santé (DDS) de l'Atlantique et l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires (ANSSP).

5. Composition du dossier de candidature à l'appel à proposition

- Une correspondance adressée à Mme la Représentante de l'UNFPA transmettant la note conceptuelle
- La note conceptuelle rédigée conformément au canevas
- Une copie du récépissé de reconnaissance
- Une copie de la convention avec le Ministère sectoriel de mise en œuvre des activités (ONG nationale et internationale) ;
- Une copie de la convention avec l'Etat béninois (ONG internationale)

6. Coordonnées pour des informations complémentaires

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Lot/115 Zone Résidentielle

01 BP 506

Cotonou – Bénin

[\(+229\) 21 31 44 13](tel:+22921314413)

[\(+229\) 21 31 53 66](tel:+22921315366)

E mail : benin.registry@unfpa.org